

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 11 avril 2016 à 20h30

Etaient présents : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, CHEVRIER Catherine, DEFORGE Marc, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

Absents excusés : MATHIOTTE Arnaud ayant donné procuration à DEFORGE Marc

Secrétaire de séance : GUICHON Julie

Approbation du précédent compte-rendu de la réunion du 7 mars 2016

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Traverse avenant au marché

La fin des travaux de la traverse approche. Un bilan a été fait par l'entreprise sur les ajustements demandés, lors de la réalisation des aménagements :

- Complément de surface pour la réfection sur le parking de l'aérodrome
- Réfection de trottoirs supplémentaires au croisement de la rue de Nuisement avec la ruelle Colette
- Balance sur les métrés constatés
- Travaux complémentaires sur le giratoire du Mazin (bordures d'îlots directionnelles en résine, remplissage et surlargeur d'îlot central traitée en pavés résine).

Soit une plus-value de 8 338,33 € HT

Les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité, cette proposition et autorisent le Maire à signer l'avenant correspondant.

Arrêt minute boulangerie

Un courrier émanant des boulangers a été reçu en mairie, le 7 mars dernier. Ils expliquent que les travaux de voirie entraînent moins de places de stationnement et mettent en péril, la pérennité de leur commerce, repris le 1^{er} octobre 2015. Ils demandent la mise en place, d'arrêts minute.

Renseignements pris auprès de Département, les élus décident de matérialiser un arrêt minute, (au niveau du poteau) qui empièterait sur la chaussée. Rien n'interdit de se garer avant et après l'écluse.

Abri terrain de pétanque

Les boulistes d'Ecury demandent la construction d'un abri pour les jours de mauvais temps. Les conseillers vont prendre le temps de la réflexion car une même demande émanant des pratiquants de la piste de BMX, avait été rejetée.

Subventions 2016

Amis des églises	110 €
ACPA	90 €
ADMR	470 €
Familles Rurales d'Ecury	200 €
Fondation du patrimoine	50 €
Escuriolle	110 €
L'ARCAD	50 €
Conciliateur de justice	50 €

Après discussion, les montants des subventions sont fixés puis adoptés par l'assemblée, à l'unanimité.

Compte administratif 2015

Après lecture du document et analyse des différents chapitres du budget, il en résulte que le compte administratif 2015 présente :

Un excédent de fonctionnement d'un montant de : 369 313,41 €

Un déficit d'investissement d'un montant de : 165 743,78 €

Qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Charges à caractère générales	85 448,98 €	
	Charges de personnel	75 859,79 €	
	Atténuations de produits	17 308,00 €	
	Autres charges de gestion courante	21 085,49 €	
	Charges financières	16 043,05 €	
	Charges exceptionnelles	57 940,00€	
	Excédent 2014		240 040,89 €
	Atténuation de charges		6 772,10 €
	Produits des services		11 283,79 €
	Impôts et taxes		125 644,00 €
	Dotations et participations		109 148,32 €
	Autres produits gestion courante		30 218,19 €
	Produits financiers		0,28 €
	Produits exceptionnels		119 891,15 €
	Total Fonctionnement	273 685,31 €	642 998,72 €

		Dépenses	Recettes
Investissement	Solde d'exécution d'investissement (2014)	132 949,31 €	
	Opérations patrimoniales	35 485,67 €	
	Remboursement d'emprunts	11 882,02 €	
	Immobilisations incorporelles	149,94 €	
	Subventions d'équipement	10 538,12€	
	Immobilisations corporelles	183 854,10 €	
	Immobilisations en cours	401 891,17€	
	Dotations		225 973,60 €
	Subventions d'investissement		39 547, 28€
	Emprunts reçus		310 000,00€
	Total investissement	776 750,33 €	611 006,55 €

Madame le Maire après avoir transmis la présidence du vote au doyen de l'assemblée quitte la salle du conseil accompagnée de la secrétaire.

Monsieur Marc DEFORGE procède au vote.

Le compte administratif 2015 est adopté avec 10 voix pour

Madame le Maire reprend la présidence du conseil.

Compte de gestion 2015

Le compte de gestion, élaboré par les deux trésoriers successifs, correspondant en tous points au compte administratif, celui-ci est adopté par l'assemblée, à l'unanimité.

Affectation des résultats 2015

Le solde de 369 313,41 - (165 9743,78€ + 135 607,61€ restes à réaliser de 2015) soit **67 962,02 €** est reporté en fonctionnement sur le budget 2016.

L'affectation des résultats est adoptée par l'assemblée, à l'unanimité.

Vote des taux des taxes locales

Pour l'année 2016, il est proposé de conserver les taux appliqués en 2015.

	Taux communal	Taux moyen communal au niveau du départemental
Taxe d'habitation	12.98%	28.97
Taxe foncière bâti	19.50%	26.17
Taxe foncière non bâti	9.17%	24.04
CFE	13.94%	N/A

Les taux des taxes locales sont adoptés par l'assemblée par 10 voix pour et une abstention.

Budget primitif 2016

Concernant les investissements la commission projets finances propose d'inscrire les montants suivants aux opérations ci-dessous :

N° d'opération	Désignation	Montants
10	Illuminations de Noël	500,00 €
11	Signalisation aéroport	320,00 €
14	Matériel et outillage : Petits outillages	3 800,00 €
15	Plantation arbres	150,00 €
22	Equipement de bureau	1 600,00 €
23	Eclairage public	11 500,00 €
25	Logiciels	1 100,00 €
30	Réhabilitation de la Mairie	1 200,00 €
34	Achat de terrain	2 350,00€
42	Création de voirie	15 006,00€
49	Achat extincteurs	450,00 €
57	Aménagement ancienne école	5 600,00 €
58	Aménagement aéroport	22 500,00 €
61	Réfection église	2 000,00€
62	Aménagement cour ancienne école	33 951,00€
63	Aménagement salle des fêtes	4 200,00€
64	Toiture préau	30 000,00€
65	Création zone de stockage Mazin	1 000,00€
66	Révision PLU	4 000,00€

Madame le Maire propose au conseil le budget 2016 suivant :

Fonctionnement : 336 297,02 €

Investissement : 476 351,39 €

Dépenses et recettes qui se décomposent de la façon suivante :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Charges à caractère général	198 820,02 €	
	Charges de personnel	84 227,00 €	
	Atténuations de produits	19 124,00 €	
	Autres charges de gestion courante	18 636,00 €	
	Charges financières	15 490,00 €	
	Excédent 2015		67 962,02 €
	Atténuation de charges		110,00 €
	Produits des services		10 180,00 €
	Impôts et taxes		125 025,00 €
	Dotations et participations		108 520,00 €
	Autres produits gestion courante		24 500,00 €
	Total Fonctionnement	336 297,02 €	336 297,02 €
	Investissement	Solde d'exécution (Déficit 2015)	165 743,78 €
Remboursement d'emprunts		33 773,00 €	
Immobilisations incorporelles		5 100,00 €	
Immobilisations corporelles		134 927,00 €	
Immobilisations en cours		1 200,00 €	
Restes à reporter		135 607,61€	
Produits des cessions			25 000,00€
Dotations Fonds divers réservation			398 351,39 €
Subventions d'investissement			53 000,00€
Total investissement		476 351,39 €	476 351,39 €

Le Budget primitif 2016 est adopté à l'unanimité. Cette année, les recettes de la section d'investissement ont suffi pour alimenter l'ensemble des dépenses de la section, contrairement aux autres années où nous devons transférer des fonds de la section de fonctionnement.

Comptes rendus

Au vu de l'heure tardive, les comptes rendus sont reportés au prochain conseil.

Questions diverses

A hauteur du rondpoint du Mazin, direction Coolus, les véhicules empiètent sur les bas-côtés. Des ornières sont en train de se former. Quelle solution peut être apportée ? Des conseils vont être demandés auprès de professionnels.

Un administré s'est étonné de ne pas voir, un panneau indicateur « église et cimetière » sur la signalétique, récemment installée. Dans le même temps, il fait remarquer que l'église est la seule de la Vallée, à ne pas être illuminée.

Les membres du Conseil municipal indiquent que l'Eglise se voit de loin et que l'éclairage mis en place en 1996 pour un montant de 74 000 francs avait été volé en 1999. Tous les ans, la municipalité n'oublie pas d'investir dans l'Eglise (vitreaux, démoussage toit, entretien des cloches, sacristie, chauffage, plafond, ...) pour assurer sa pérennité.

Lors de la journée loisirs, organisée en juin 2015, des places de bowling ou laser quest avaient été gagnées par des participants. Charge à eux de venir les chercher en mairie. A ce jour, il reste 12 places non distribuées avec une échéance au 19 juin. Pour qu'elles ne soient pas perdues, la municipalité décide de les offrir à l'association de territoire d'A Coolà afin de faire profiter les enfants de l'accueil de loisirs, pendant les vacances de Pâques.

Un géomètre va reprendre toutes les limites de propriété de la traverse. Il attend des directives de la part de la municipalité pour connaître plus précisément sa mission. Un groupe de travail va être formé pour définir celle-ci.

Après deux années d'exercice, les sénateurs de la Marne invitent les élus, à une rencontre.

Une réflexion doit être menée sur les compteurs Linky.

Ne pas oublier de changer les affiches des permanences de mairie sur les panneaux d'affichage car la permanence du jeudi n'y est pas mentionnée. La correction sera apportée dans la semaine.

Un premier bilan est demandé sur la fréquentation de la permanence du jeudi : 1 à 2 personnes s'y rendent avec un pic de 5 personnes, le jeudi 7 avril.

La réunion s'est achevée à 23h30.